



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Immigration

Question au Gouvernement n° 335

Texte de la question

IMMIGRATION

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Pauget.

M. Éric Pauget . M. le premier ministre a déclenché hier les cris d'orfraie de la gauche parce qu'il a parlé de submersion migratoire à Mayotte et il a eu raison !

Mme Ayda Hadizadeh . Mais non, jamais !

M. Éric Pauget . La France ne contrôle plus son immigration. Dire le réel, c'est le chemin qu'avait ouvert Péguy en invitant à « toujours dire ce que l'on voit, mais surtout à toujours, ce qui est plus difficile, voir ce que l'on voit ». (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.*)

M. Pierre Cordier . Mais oui, il faut aller sur le terrain !

Mme Ayda Hadizadeh . Nous y sommes, sur le terrain !

M. Éric Pauget . Monsieur le premier ministre,...

Mme Christine Arrighi . Il n'est pas là, il a honte !

M. Éric Paugetles Français ne pardonnent plus à ceux qui parlent, dénoncent, mais ne font rien.

M. Julien Odoul . Parole d'expert ! (*Sourires sur les bancs du groupe RN.*)

M. Éric Pauget . Autour de Laurent Wauquiez et avec mes collègues du groupe de la Droite républicaine, nous sommes attachés à la parole tenue. À ceux qui, dans cet hémicycle, souhaitent que le débat sur la situation migratoire de la France soit suivi d'effet, nous disons : chiche ! En effet, le jeudi 6 février prochain, une initiative de notre groupe proposera d'agir concrètement contre la submersion migratoire.

Nous leur disons aussi que nous ne pourrions lutter efficacement contre l'immigration illégale que si nous rétablissons le délit de séjour irrégulier. Alors, serez-vous au rendez-vous que nous vous donnons et que nous donnons à ceux qui souhaitent que la parole politique soit ferme et suivie d'actes concrets ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – M. Bernard Chaix applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. François-Noël Buffet, *ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur* . Je tiens à excuser Bruno Retailleau, retenu au Sénat pour l'examen de la proposition de loi relative au narcotrafic. La question migratoire

est extrêmement difficile, parce que chacun essaie de l'utiliser dans son intérêt, alors qu'il s'agit d'un sujet de fond, qui devrait être dépassionné et analysé en tenant compte des situations telles qu'elles se manifestent et que nous devons gérer.

M. Thibault Bazin et Mme Stéphanie Rist . Très bien !

M. Pierre Cordier . Il faut être pragmatique, c'est tout !

M. François-Noël Buffet, ministre . Vous preniez l'exemple de la situation mahoraise. En d'autres temps, j'ai été rapporteur d'une commission d'enquête sur l'immigration clandestine. Les constats que ce premier rapport avait établis s'agissant de Mayotte n'ont pas beaucoup changé.

M. Julien Odoul . Ça fait vingt ans qu'on fait des constats !

M. François-Noël Buffet, ministre . La situation s'est même plutôt aggravée, ce qui montre qu'en matière migratoire, nous avons besoin d'un discours de clarté et de fermeté : clarté à l'égard de ceux que l'on veut accueillir sur le territoire dans le cadre de l'immigration régulière, clarté sur la volonté du gouvernement de combattre l'immigration irrégulière – l'asile constituant un autre sujet. À cet égard, le ministre de l'intérieur a déjà pris des mesures et des dispositions pour maintenir et renforcer notre fermeté, de manière à envoyer un message clair aux réseaux mafieux qui profitent de la situation, et afin que les choses soient clairement dites et parfaitement établies.

M. Thibault Bazin . Très bien !

M. François-Noël Buffet, ministre . Si je prends l'exemple de Mayotte pour traduire la fermeté que vous demandez, les mesures prises relèvent de la détection, puis du traitement et de la rétention, enfin du renvoi. Les procédures s'appliquent, même si le cyclone Chido a détruit une partie de notre dispositif désormais rétabli. Enfin, s'agissant du rétablissement du délit de séjour irrégulier, la proposition de loi que vous avez déposée sera débattue. Ce n'est pas le seul levier pour traiter l'immigration irrégulière, mais il en fait partie. Le débat est ouvert. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – Mme Danielle Brulebois applaudit également.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Pauget.

M. Éric Pauget . L'immigration ne doit être ni un sujet tabou ni un gros mot.

Mme Ayda Hadizadeh . Vous en parlez tous les jours !

Mme Christine Arrighi . Vous ne parlez que de cela, c'est votre obsession !

M. Éric Pauget . Comme vous l'avez dit, c'est une politique publique qu'il faut conduire avec courage, détermination et fermeté dans l'intérêt de la France et des Français. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR.)*

M. Kevin Mauvieux . C'est donc au RN de la conduire ! On arrive !

Mme Ayda Hadizadeh . L'humanité, ça existe aussi !

Données clés

Auteur : [M. Éric Pauget](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 335

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Intérieur (M)

Ministère attributaire : Intérieur (M)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 janvier 2025